

**Ça suffit ! nous n'acceptons
pas la mise à mort des RASED !
APPEL POUR UNE GRÈVE INTERSYNDICALE DANS
LES ÉCOLES À PARTIR DE JEUDI 19 MARS**

Ça y est le Budget 2009 est voté !

Les CTP et les Groupes de travail sur la carte scolaire sont passés. La note est salée !

- ⇒ 3000 suppressions de postes de RASED au niveau national
- ⇒ 121 postes de maîtres E supprimés en Seine-Saint-Denis
- ⇒ 62 postes de maîtres E supprimés dans le Val-de-Marne
- ⇒ 76 postes de maîtres E supprimés en Seine-et-Marne

-Nous avons signé des pétitions pour sauver les RASED

-Nous avons fait grève le 20 novembre, le 27 novembre et le 29 janvier

-Nous gelons l'aide personnalisée depuis le mois de décembre pour refuser la confusion coupable que le ministère fait entre l'aide personnalisée (les 60 heures) et l'aide Spécialisée (RASED)

Mais le ministère ne veut rien entendre !

Dans les circonscriptions, les IEN osent affirmer que la sédentarisation est une « manière de concentrer les RASED sur certaines écoles » ! On se moque de nous !

On se moque des élèves, des familles et des personnels !

Les profs d'université, d'IUFM, les étudiants n'attendent plus ! Ils sont déjà en grève re-conductible depuis le lundi 2 février pour de nombreuses universités et un certain nombre d'IUFM contre la casse de la formation initiale enseignante (Masterisation).

Nous, organisations syndicales signataires, nous adressons à toutes les organisations syndicales pour lancer un *appel unitaire à la grève dès le jeudi 19 mars, pour gagner sur les revendications.*

**Aucune suppression de postes de RASED !
(Ni « Sédentarisation » , Ni « Surnuméraire »)**

- **Abrogation des décrets et Lois Darcos**
- **Non à la Masterisation des concours enseignants (= fin de la formation initiale)**
- **Aucune suppression de poste ! Abandon de la RGPP !**
- **Non à la précarisation des statuts crée par l'« Agence Nationale du remplacement »**
- **Défense de l'école Maternelle et du droit à la scolarisation des 2 ans**

DEMI -JOURNÉES
D'INFORMATIONS
SYNDICALES
Départementale

Mercredi 1er avril, 9h à 12h

à la Bourse du travail de Bobigny

Place de la Libération, M° Bobigny Pablo Picasso
Arrêt de Tramway « Libération » SALLE C3

Aubervilliers

Mercredi 18 mars, 9h à 12h,

École élémentaire Robespierre

Chemin des Près-Clos

Montreuil

Mercredi 8 avril, 9h à 12h

Bourse du Travail Montreuil

24 rue de Paris M° Croix de Chavaux

Dispensé de timbrage

Créteil
Sud
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

Déposé le : 27/02/2009

CRETEIL

P

PRESSE

DISTRIBUEE PAR

LA POSTE 

Supplément n°4 au
JA n° 77- de Janvier 2009

Prix : 1,5 € / Abonnement : 15 €

Communiqué de la Fédération SUD éducation

Dans la rue et dans la grève le mardi 10 mars

**la fédération Sud éducation appelle les personnels de toute l'éducation
à rejoindre les personnels du supérieur et les étudiants**

Les revendications du mouvement universitaire :

- contre la LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) et ses conséquences ;
- contre le projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs ;
- contre la masterisation et la réforme des concours de recrutement du premier et du second degré ;
- contre le démantèlement en cours des organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, etc.) et leur transformation en agence de moyens ;
- contre les dotations budgétaires insuffisantes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et la mise en concurrence des universités ;
- contre la suppression programmée du corps de catégorie C des Biatoss et l'externalisation de leurs fonctions, pour la titularisation des précaires en poste ;
- pour l'obtention d'un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels de bibliothèque, administratifs et techniques, sur postes de fonctionnaire de la fonction publique d'Etat, à la hauteur des besoins.

En quoi sommes nous concernés dans le premier et le second degré ?

Le projet Darcos-Pécresse vise à précipiter les futurs enseignants du primaire et du secondaire dans la précarité. Dans un contexte de réduction des postes aux concours, les candidats qui n'obtiendront pas le master « métier d'enseignement » constitueront un vivier d'enseignants précaires sans autre débouché. Le tarissement des postes aux concours entraîne déjà l'augmentation du recrutement d'enseignants sans statut. À terme, les recrutements s'effectueraient sans concours en puisant dans le vivier des étudiants titulaires de master. Cela signerait la remise en cause du statut de la fonction publique pour les personnels de l'Éducation Nationale, comme c'est déjà le cas par exemple à La Poste et France-Telecom.

SUD Éducation Académie de Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : contact@sudeducriteil.org <http://www.sudeducriteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Philippe BARRE Commission Paritaire N° 1210S07631